
SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 20 mars 2018 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"

14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS

<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

contact@sauvegarde-loire-angevine.org

Assemblée générale du 14 mai 2020

RAPPORT MORAL

Cette année 2019 fut une année très particulière pour notre association : elle a fêté ses trente années d'existence. 1989-2019 : que de chemin parcouru et de combats menés depuis ses débuts... C'est par une balade conviviale au plus près de notre beau fleuve que nous avons choisi de célébrer cet événement sous un soleil chaleureux de mois de juin. Près de cinquante adhérents de l'association, dont certains de la première heure, étaient présents !

Cette année 2019, c'est aussi une sécheresse estivale remarquable en France, accompagnée d'étiages sévères de la Loire. Plusieurs comités de l'eau, en présence du préfet, ont ponctué cette période pour trouver une solution adéquate à la situation en prenant en compte tous les usages. Un arrêté cadre sécheresse a notamment été acté cette année. Arrêté le 3 juillet officiellement, des mesures de restriction de l'usage de l'eau avaient déjà été prises en amont en raison des conditions météorologiques particulières. Cependant, l'expérience de l'association, ainsi que ses trente ans d'existence, nous apportent un regard sur la durée par rapport à ces périodes d'étiages sévères : à chaque été particulier, une gestion dans l'urgence de la crise. Il va falloir penser urgemment de façon plus durable pour prendre en compte l'adaptation du fleuve et des usages qui lui sont liés aux effets du réchauffement climatique.

Cette année 2019, ce fut également une crainte de voir le Plan Loire Grandeur Nature, fruit de plusieurs années de combat de l'association, se déliter progressivement. Citoyens et associations ont été petit à petit écartés de sa gouvernance, la visibilité de ce bel outil de gestion du fleuve s'est aussi affaiblie. Avec le comité Loire Vivante, nous avons apporté notre soutien à une pétition et fait des propositions pour que le nouveau Plan Loire Grandeur Nature retrouve de sa « grandeur » !

Cette année 2019, ce fut aussi la poursuite du travail entamé sur la thématique du risque d'inondation (PAPI Val d'Authion et de la Loire Saumuroise ; PAPI des Basses Vallées Angevines notamment) et la poursuite de notre action d'expertise autour de projets de classement (enquête publique Verrou du Val de Loire).

Enfin, comme tous les ans depuis trente ans, deux lettres d'information ont été éditées.

La présidente

Estelle Lemoine-Maulny

SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

Association agréée par arrêté préfectoral du 20 mars 2018 - Membre de "La Sauvegarde de l'Anjou" et du "Comité Loire Vivante"
14 rue Lionnaise - 49100 ANGERS

<http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

contact@sauvegarde-loire-angevine.org

Assemblée générale du 7 avril 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Réunions de la Sauvegarde de la Loire angevine :

23 janvier	La Ménitré	COPIL Natura 2000 Montsoreau – Les Ponts-de-Cé
30 janvier	Montsoreau	PNR – Nouvelle charte - Atelier « La nature et l'homme »
2 février	Angers	CA Sauvegarde de la Loire angevine
6 février	Montsoreau	PNR – Nouvelle charte – Atelier « L'eau »
14 février	Angers	Conseil d'administration Sauvegarde de la Loire angevine
7 mars	Angers	DDT – Réunion arrêté cadre d'étiage
12 mars	Angers	Préfecture : réunion SLGRI Angers-Loire-Authion-Saumur
22 mars	Angers	AG de la Sauvegarde de la Loire angevine
27 mars	Montsoreau	PNR – Nouvelle charte - Atelier « La nature et l'homme »
28 mars	La Ménitré	COPIL Natura 2000 Montsoreau – Les Ponts-de-Cé
3 avril	Montsoreau	PNR – Nouvelle charte – Atelier « L'eau »
23 avril	Angers	Préfecture – Comité de l'eau
15 mai	Montsoreau	PNR – Nouvelle charte - Atelier « La nature et l'homme »
20 mai	Angers	ALM - PAPI
22 mai	Montsoreau	PNR – Nouvelle charte – Atelier « L'eau »
15 juin	La Ménitré	30 ans de la Sauvegarde de la Loire angevine
17 juin	Rochefort-sur-Loire	Matinale du CEN
18 juin	La Ménitré	Groupe de travail Natura 2000 Montsoreu – Les Ponts-de-Cé
1 ^{er} août	Angers	Préfecture – Comité de l'eau
20 septembre	Rochefort-sur-Loire	CA du CEN Pays de la Loire
22 septembre	Angers	Réunion DDT projet d'arrêté d'étiage
23 septembre	Angers	ALM - PAPI
3 octobre	Angers	CA Sauvegarde de la Loire angevine
24 octobre	Angers	Préfecture – Comité de l'eau
8 novembre	Angers	Préfecture – Réunion POA PPRi Val Louet/Confluence
14-15 novembre	La Roche-sur-Yon	Rencontre régionale des naturalistes et gestionnaires des espaces naturels
26 novembre	Angers	Cité administrative – Comité de l'eau

Publication de deux lettres d'information (tirage 280 ex.)

Comptes de résultat au 31 décembre 2019

Sauvegarde de la Loire Angevine

Dépenses	Euros
60 - Achats	38,53
- Achats d'études et de prestations de service	
- Achats non stockés de matières et fournitures	
- Fournitures non stockables (eau - énergie)	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	
- Fournitures administratives	38,53
- Autres fournitures	
61 - Services extérieurs	125,56
- Sous traitance générale	
- Location mobilière et immobilière	
- Hébergement site internet (HOV.COM)	26,30
- Assurances (MAIF)	99,26
- Documentation	
- Divers	
62 - Autres services extérieurs	587,05
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	
- Publicité, publication, imprimerie	0,00
- Déplacements	101,65
- Frais postaux et télécommunications	390,40
- Cotisations associations : CEN & Sauvegarde Anjou	95,00
- Rencontres	
63 - Impôts et taxes	0,00
- Impôts et taxes sur rémunération	
- Autres impôts et taxes	
64 - Charges de personnel	0,00
- Rémunérations	
- Charges sociales	
- Autres charges	
65 - Autres charges de gestion courante	0,00
66 - Charges exceptionnelles	840,00
Manifestation pour les 30 ans de l'association	840,00
68 - Dotation aux amortissements	0,00
SOUS TOTAL DES CHARGES	1 591,14
86 - Contributions volontaires en nature	0,00
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
- Personnels bénévoles	
- Frais de déplacements à titre gratuit	
TOTAL DES CHARGES	1 591,14

Recettes	Euros
70 - Ventes	0,00
- Prestations de services	
74 - Subventions d'exploitation	0,00
- Etat	
- Région	
- Département	
- Communes	
- Fonds Européens	
- C.N.A.S.E.A. (emplois aidés)	
- Autres	
75 - Autres produits de gestion courante	1 034,00
- Cotisations adhérents	1 034,00
- Autres :	
76 - Produits financiers	28,18
- Année 2019	28,18
77 - Produits exceptionnels	300,00
Participation aux 30 ans de l'association	300,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	
SOUS TOTAL DES PRODUITS	1 362,18
87 - Contributions volontaires en nature	0,00
- Bénévolat	
- Prestations en nature	
- Dons en nature de frais de déplacements	
- Dons de mise à disposition des biens et prestations	
- Dons particulier	
TOTAL DES PRODUITS	1 362,18

Cotisation annuelle 2019 : 16 euros

Résultat de l'année 2019	-228,96
---------------------------------	----------------

Avoir au 1er janvier 2019	4 471,72
Résultat de l'exercice 2019	-228,96
Avoir au 31 décembre 2019	4 242,76

L'exercice 2019 est déficitaire de 228,96€ en raison de la dépense exceptionnelle (ligne 66) à l'occasion des 30 ans de l'association. Cette dépense est réduite par la contribution des membres extérieurs à l'association (300€ ligne 77) et aussi par l'augmentation du nombre de cotisations sur l'année 2019.